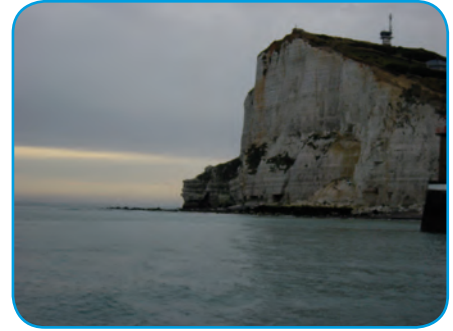




Groupe ornithologique normand

RRN 2010



Le Réseau des Réserves de Normandie : des espaces protégés pour les oiseaux et pour la faune et la flore

Éditorial

Gérard Debout

La GONm a toujours considéré que le souci de la protection des oiseaux sauvages était, avant tout, un engagement concret : agir pour la sauvegarde des sites qui abritent ces oiseaux, c'est agir pour la protection des milieux.

Avant même que le GONm ne soit formellement créé en 1972, les ornithologues qui en ont été les promoteurs se sont investis dans des actions de protection. Avec le recul, le caractère pionnier de ces actions apparaît de plus en plus pertinent. Songeons à l'acquisition dans les années 1960 du Nez-de-Jobourg par Jacques Alamargot pour y protéger la colonie d'oiseaux de mer qui est toujours une réserve du GONm. Songeons encore au débarquement de Bernard Braillon en 1967 à Saint-Marcouf devant quelques nids de grand cormoran qui n'auront pas réussi cette année-là à élever le moindre jeune : ceci le conduisait à considérer que la colonie était alors « virtuellement éteinte ». Songeons enfin à Lucienne Lecourtois à qui ces deux sites doivent d'avoir été mis en réserve, tout comme la Mare de Vauville, devenue depuis une réserve naturelle nationale.

Plus de 40 ans après ces premiers pas, le GONm a créé un réseau de 30 réserves : sachons mesurer le chemin parcouru. Ce réseau faisait, jusqu'à présent, l'objet d'un bilan interne ERG (pour « Etat des réserves du GONm ») : il nous a semblé opportun d'en élargir l'audience tout en renouvelant la forme.

Cette nouvelle parution sera l'occasion de prendre un peu de recul et de faire le point sur tel ou tel aspect de la vie du réseau des réserves du GONm.

Le bilan couvre la période qui va de septembre 2009 à août 2010 ; cette non-concordance avec l'année civile pourra dérouter certains lecteurs. Toutefois, cette césure estivale essaie de ne pas faire une coupure trop artificielle dans le déroulement continu des phénomènes biologiques. Ainsi, l'hivernage et la reproduction sont-ils envisagés dans leur continuité.

Je vous souhaite une agréable découverte des réserves du GONm.





Les actualités de l'année

Nouvelles du réseau de réserves

Une nouvelle réserve a été créée, dans le Calvados, sur la commune de Saint-Sylvain. En 2010, des discussions ont eu lieu avec le Conservatoire du Littoral en vue de renouveler les conventions des réserves de Tatihou, Carolles et Tombelaine.

Les financements de l'AESN concernant les zones humides sont étendus maintenant à certaines de nos activités sur le littoral. Par ailleurs, des discussions entamées en 2010 avec Veolia-Eau ont abouti à la signature d'une convention de mécénat du GONm par cette grande entreprise internationale qui nous aide à la gestion de notre réseau de réserves ; elle prend effet en 2011. Rappelons les financements octroyés, depuis plusieurs années désormais, par Cemex pour deux de nos réserves haut-normandes.

Fou de Bassan

2010 a été l'année où, pour la première fois, la nidification du fou de Bassan a été prouvée en Normandie, à la réserve Barnard Braillon de Saint-Marcouf.

L'histoire de cette implantation est longue puisqu'elle remonte à 1984 : 27 ans se seront écoulés entre l'observation du premier fou posé sur l'île et l'observation du premier œuf. En 2010, les oiseaux sont arrivés fin février, début mars. Un maximum de 8 à 9 oiseaux posés a été observé sur l'île ; cinq nids avec des oiseaux en position de couveur ont été reconnus dont trois sont, en fait, des nids de grand cormoran réaménagés, sans ponte de fou et deux sont des nids de fou de Bassan dont un a reçu une ponte, celle-ci ayant connu un échec.

Debout, G. & Purenne, R. 2010 - Le Fou de Bassan *Morus bassanus* nicheur à la réserve de Saint-Marcouf (Manche). *Alauda* LXXVIII, 4, 321-328.

Blongios nain

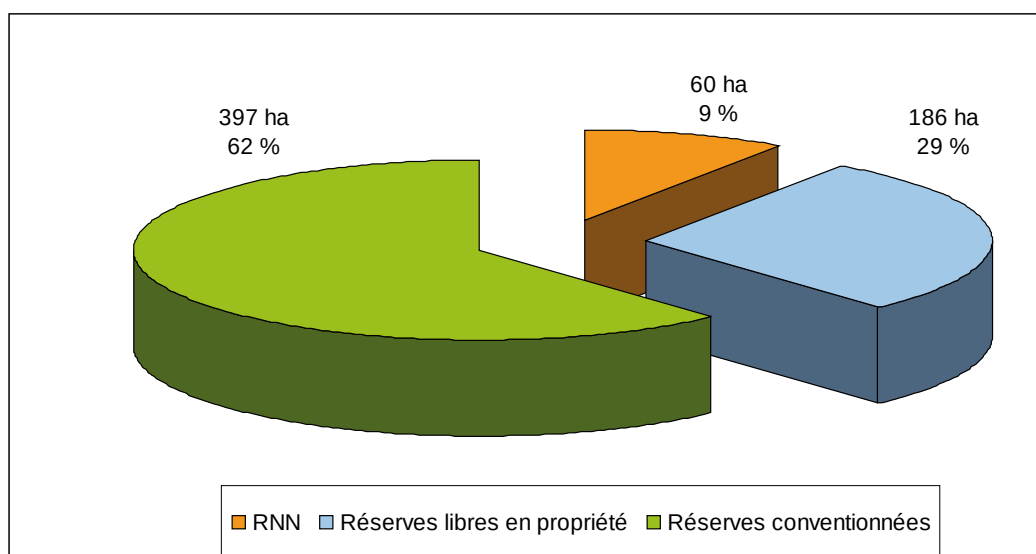
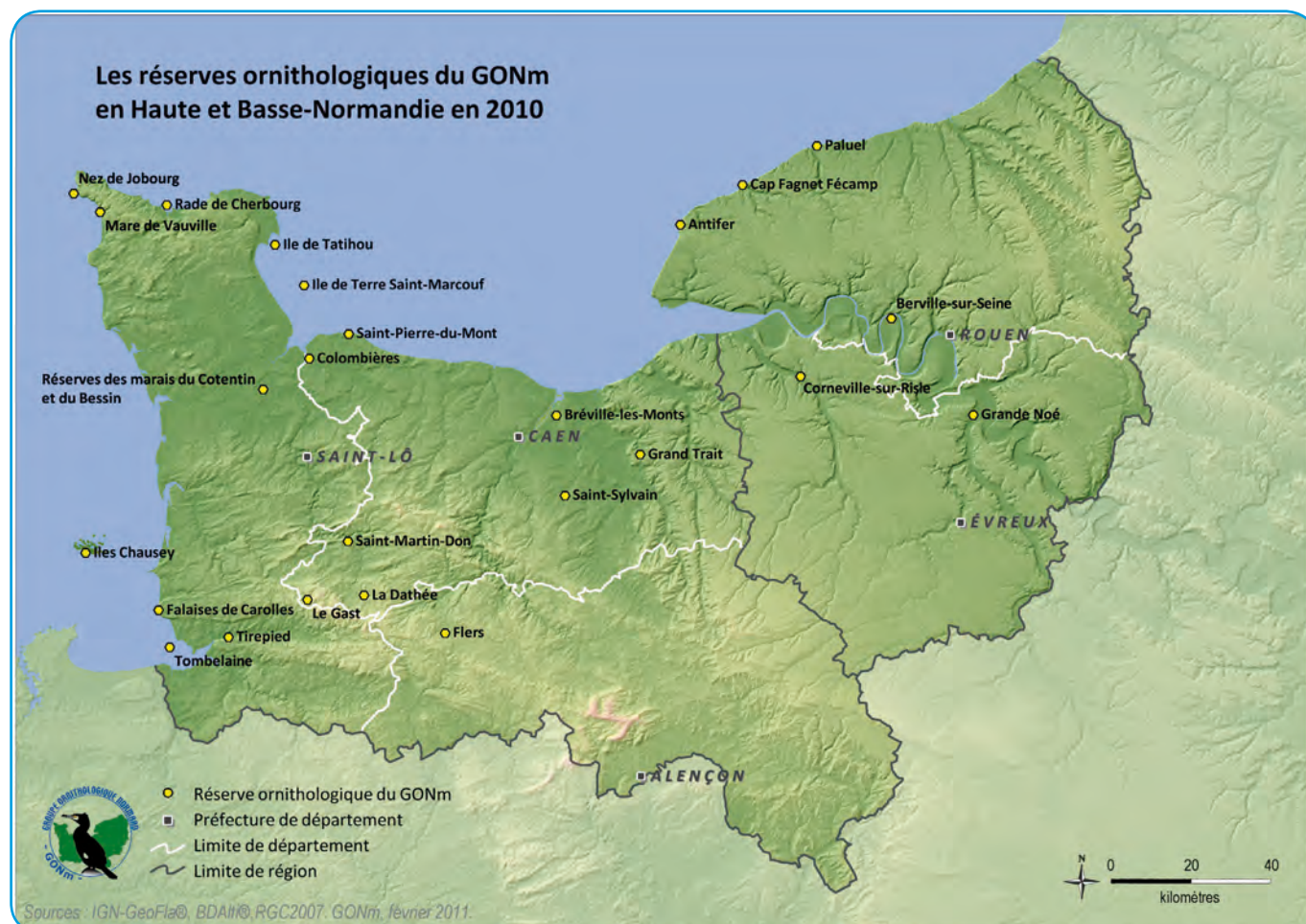
Un couple s'est reproduit sur la réserve de la Grande Noé cette année (deuxième cas de nidification, le premier en 2008), trois jeunes s'en envoleront.





Le réseau de réserves du GONm

En 2010, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte 30 réserves. Les réserves se répartissent géographiquement ainsi : 15 dans la Manche, 8 dans le Calvados, 1 dans l'Orne, 2 dans l'Eure et 4 en Seine-Maritime ; elles sont localisées sur la carte suivante.

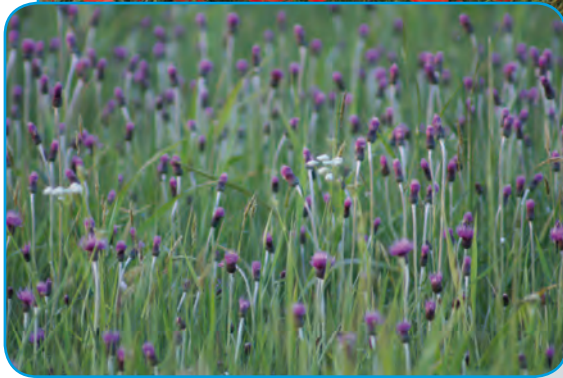




Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
M01	Tombelaine	Domaine privé de l'État	Convention	4 ha
M02	Tirepied	Propriétaire privé	Convention	2 ha
M03	Falaises de Carolles	CEL, commune et propriétaires privés	Convention et location	18 ha
M04	Îles Chausey	SCI des îles Chausey	Convention avec la SCI (partie terrestre) et avec SCI, CEL et SyMEL (p. maritime)	68 ha
M07	Mare de Vauville	CEL, commune et privé	Réserve naturelle nationale	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	Propriétaire privé	Convention	6 ha
M10	Île Tatihou	CEL	Convention avec le CEL et le SyMEL	5 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	Domaine privé de l'État	Convention avec le MNHN	3,5 ha
M14	L'Ermitage	GONm	Propriétés GONm	154,97 ha
M15	Les Prés de Rotz			
M17	Le Cap			
M18	Pénême			
M19	La Caréculée			
M21	Les Défends - Jeanne Frémont			
M20	Rade de Cherbourg	Domaine privé de l'État	Convention avec la Marine nationale	4 km, 2 ha
C01	Saint-Pierre-du-Mont	Propriétaire privé	Convention	1 km
C04	Colombières	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
C05	Le Gast	Institution interdépartementale du Bassin de la Sienne, propriétaires privés	Convention	4 ha
C06	La Dathée	Commune de Vire	Convention	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	Propriétaire privé	Convention	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	Propriétaire privé	Convention	0,77 ha
C11	Biéville-Quétiéville	Société SCTA	Convention	5 ha
C12	Saint-Sylvain	GONm	Propriété GONm	4 ha
O02	Flers	Commune	Convention	32 ha
E01	Grande Noé	Établissement public foncier	Convention	67 ha
E04	Corneville-sur-Risle	GONm	Propriété du GONm	24,44 ha
		Propriétaire privé	Convention	4,25 ha
SM1	Antifer	Propriétaires privés	Conventions	1,5 km
SM2	Cap Fagnet	Commune de Fécamp et propriétaires privés	Convention	43 ha
SM4	Paluel	EDF	Convention	55 ha
SM5	Berville-sur-Seine	Commune, Cemex et propriétaires privés	Convention	64,51 ha



Images des réserves





Oiseaux marins nicheurs

des réserves insulaires et rupestres normandes

Gérard Debout

Les réserves du GONm ont d'abord été des réserves d'oiseaux de mer, créées pour assurer la quiétude des colonies de reproduction, particulièrement sensibles au dérangement humain.

Ces mises en réserve parfois anciennes, Jobourg en 1965, Saint-Marcouf en 1967 par exemple pour les plus anciennes, ont fait leurs preuves : accroissement des effectifs nicheurs, accroissement de la diversité spécifique, meilleur équilibre du peuplement (Debout, G. & Spiroux, P. 1998 - Saint-Marcouf, une mise en réserve réussie. Le Cormoran, 10(3), 213-214) ont désormais une importance patrimoniale exceptionnelle.

Nous avons sélectionné trois espèces particulièrement représentatives.

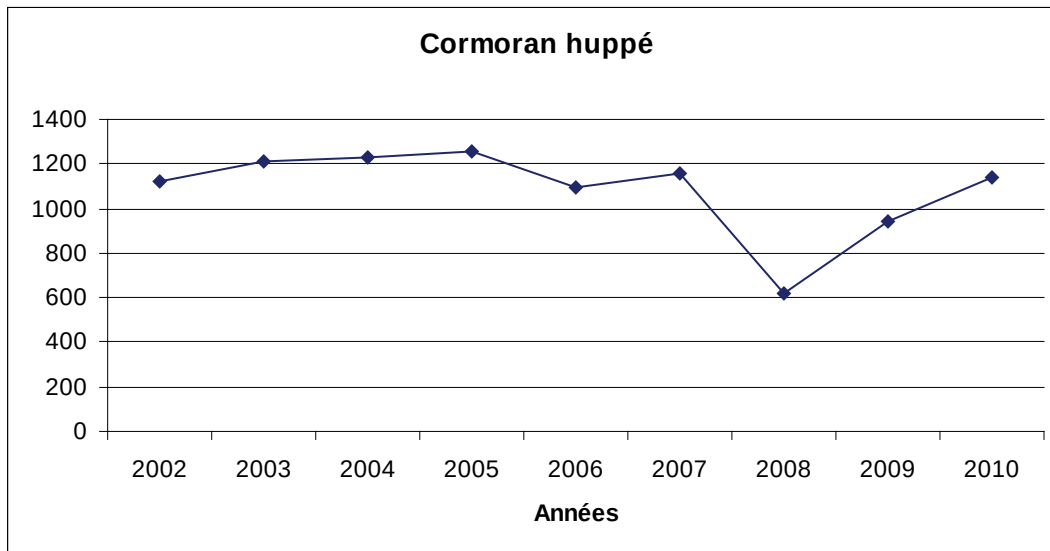
Cormoran huppé

99 % des cormorans huppés nicheurs normands se reproduisent dans les réserves du GONm.

Les effectifs de cormoran huppé nicheurs sont globalement stables ; toutefois, derrière cette apparente stabilité, nous notons des variations importantes essentiellement dues à la tempête de mars 2008 qui a considérablement affecté la colonie de Chausey en détruisant certains nids mais, surtout, en perturbant profondément l'écosystème marin de Chausey, rendant difficile l'alimentation des nicheurs (Debout, à paraître). Celle-ci depuis retrouve peu à peu ses effectifs initiaux, mais ne les a pas encore atteints en 2010. Toutefois, coïncidence ou relation de cause à effet, les effectifs nicheurs de Saint-Marcouf ont considérablement progressé puisque, entre 2008 et 2009, ils ont doublé et encore augmenté de 85 % entre 2009 et 2010. Une augmentation est aussi notée à Antifer.

Les deux premières années (2009 et 2010) de l'enquête « oiseaux marins nicheurs » conduite en France par le GISOM ont permis de dénombrer environ 7100 couples nicheurs (il y en avait 6100 en 1997-1998) ; les nicheurs des réserves du GONm représentent donc près de 17 % de l'effectif national nicheur (sous espèce. *P. a. aristotelis*).





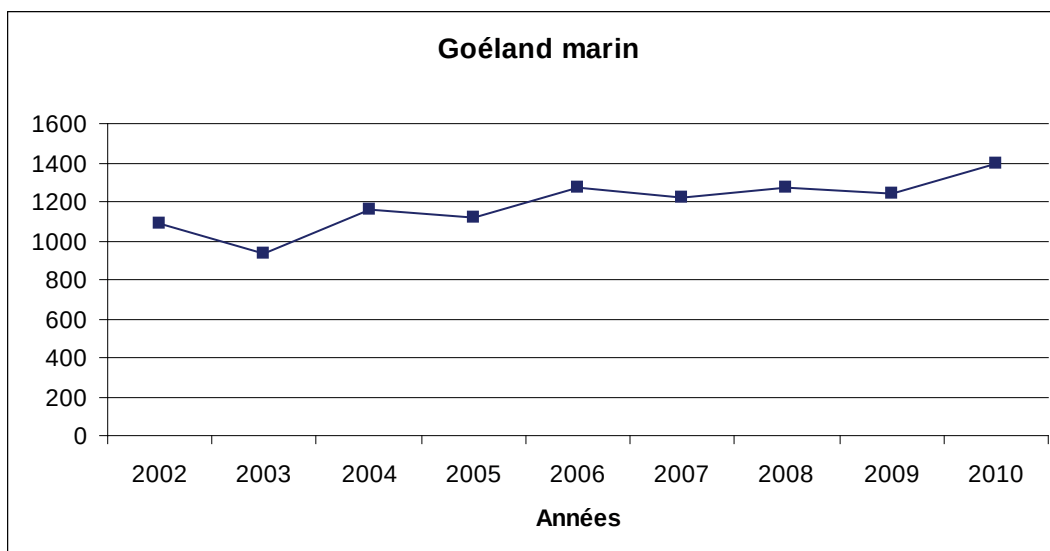
Évolution du nombre de couples de cormoran huppé sur les réserves du GONm.

Goéland marin

85 % des goélands marins nicheurs normands se reproduisent dans les réserves du GONm.

L'effectif global de goélands marins nicheurs sur les réserves du GONm poursuit sa lente, mais, semble-t-il, inexorable croissance. Les deux principales colonies, Causey et Saint-Marcouf, constituent toujours des sites d'importance nationale pour cette espèce. Les trois-quarts des nicheurs normands se reproduisent sur les réserves du GONm ; les seules colonies importantes en dehors de nos réserves sont des colonies urbaines.

Les deux premières années (2009 et 2010) de l'enquête « oiseaux marins nicheurs » conduite en France par le GISOM ont permis de dénombrer environ 5700 couples nicheurs (il y en avait 4100 en 1997-1998) ; les nicheurs des réserves du GONm représentent donc près du quart de l'effectif national nicheur.



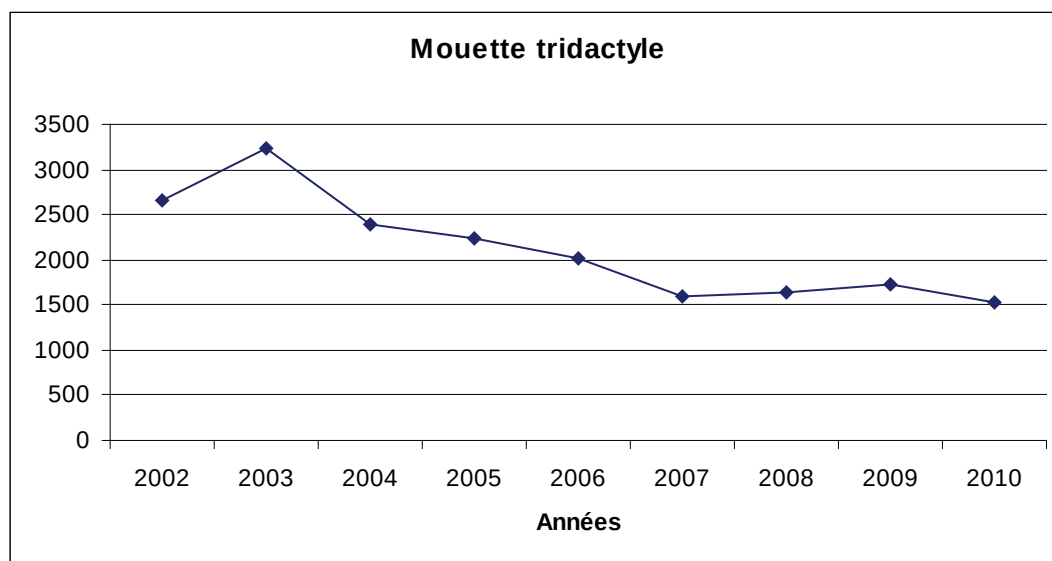
Évolution du nombre de couples de goéland marin sur les réserves du GONm.



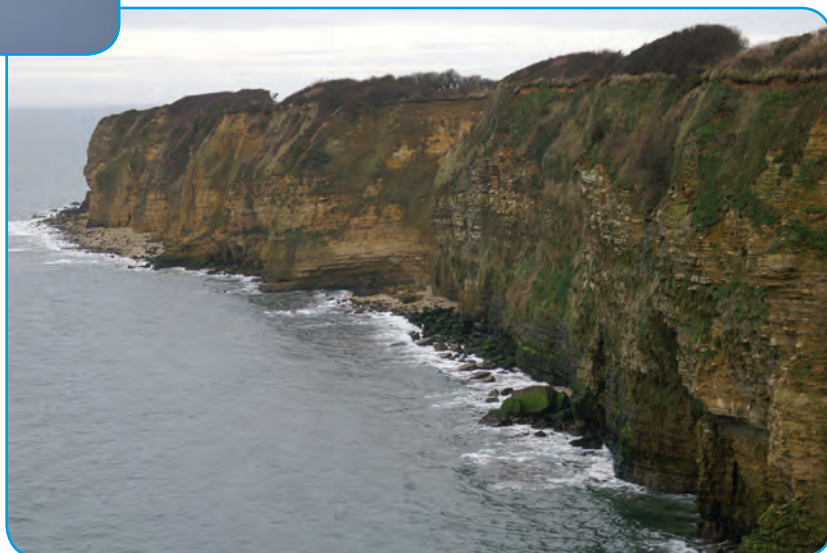
Mouette tridactyle

90 % des mouettes tridactyles nicheuses normandes se reproduisent dans les réserves du GONm. Les effectifs nicheurs de mouettes tridactyles sur les réserves du GONm sont décroissants. A Saint-Pierre-du-Mont, la colonie ne compte désormais que 1094 couples, soit une diminution de près de 10 % des effectifs. Les effectifs d'Antifer ont chuté cette année avec un effectif résiduel de 27 couples. Enfin, au Cap Fagnet, la population est stable.

Malgré cette chute, les colonies normandes représentent encore 45 % de l'effectif nicheur français (données GISOM), les seules réserves du GONm représentant 40 % de ce total français. L'espèce recule vers le nord, les colonies les plus méridionales de Vendée et du Morbihan sont éteintes ou presque, celles du Finistère déclinent alors que celles du Pas-de-Calais augmentent.



Évolution du nombre de couples de mouette tridactyle sur les réserves du GONm.





Les goélands nicheurs de Tatihou

Rosine Binard & Alain Barrier

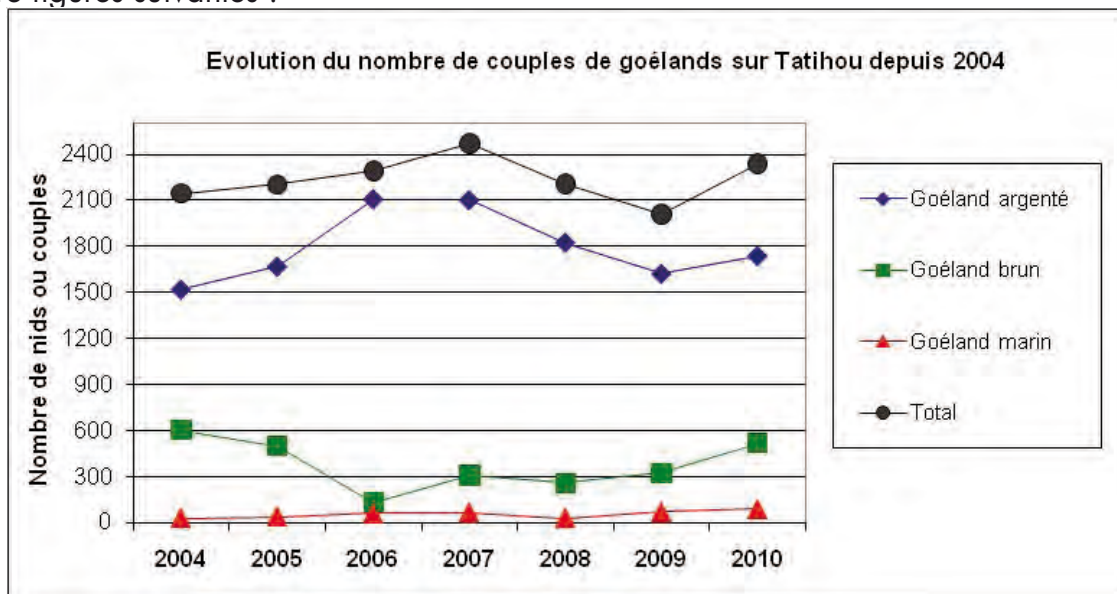
Le recensement de la colonie a eu lieu le 17 mai 2010. 16 personnes y ont participé (Régis Purenne, Virginie Radola, Laurent Lavarec, Anne-Isabelle Boulon, Rosine Binard, François Jeanne, Samuel Crestey, Mathieu Lorthiois, Catherine X., Denis Lemaréchal, Pascal Y., Jacques Alamargot, Joëlle Berthou, Alain Barrier (adhérents et salariés GONm), Thierry Galloo et Orlane Doré du SyMEL), ce qui a permis d'effectuer la totalité du comptage dans la même journée. Comme les années précédentes, le nombre de nids de goéland brun a été obtenu en comptant les adultes nicheurs à l'envol du nid.

Résultats : répartition spécifique et évolution :

Au total, 2338 nids ont été comptés, ainsi répartis :

- 1738 nids de goéland argenté,
- 515 nids de goéland brun,
- 85 nids de goéland marin.

L'évolution de la population nicheuse de la colonie depuis 2004 est présentée dans le tableau et les quatre figures suivantes :



Après deux ans de forte baisse, la population de goélands nicheurs de la réserve de Tatihou progresse nettement (+16,4 % pour l'ensemble des trois espèces). Pour le goéland argenté, on constate une augmentation de 7,2 %. Concernant le goéland brun, comme en 2009, la progression est de nouveau très importante, + 60% (+193 couples) et l'effectif revient au niveau de celui de 2005. Les goélands marins voient également leurs effectifs nicheurs augmenter nettement, (+ 28,8%) pour atteindre un nouveau maximum.

Les recensements ont donc confirmé l'impression générale de bonne forme de la colonie, constatée depuis le début de l'année. Deux ans après l'empoisonnement de 2008, il semble que ses effets soient à peu près dissipés, du moins en ce qui concerne les goélands marins et bruns.

L'explosion du nombre de nids de goélands bruns est probablement liée à l'implantation du terminal charbonnier de Cherbourg. En effet, ce terminal se situe sur le site de la principale colonie de goélands bruns de la région. Suite aux travaux entrepris pour l'installation du terminal par Ports Normands Associés (PNA), la colonie a été quasiment désertée (dix fois moins de nids en 2010 qu'en 2009). Il est probable qu'une partie des oiseaux chassés de Cherbourg sont venus s'installer sur Tatihou, gonflant ainsi fortement les effectifs de l'île.

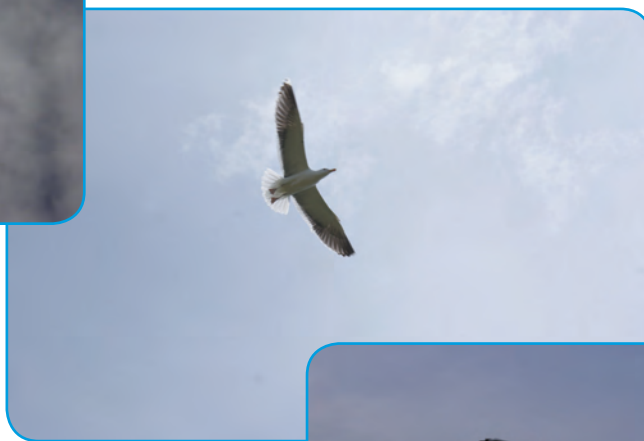
Les goélands argentés, quant à eux, se remettent lentement du choc majeur de l'empoisonnement de 2008. Mais l'effectif reste encore nettement inférieur à celui de 2008.

Ce bel optimisme doit néanmoins être tempéré car, en fin de saison de nidification, une nouvelle vague de mortalité anormale a été constatée sur la colonie. Elle a frappé de nouveau en priorité



les goélands argentés, mais également quelques bruns et marins, de même que d'autres espèces comme le tadorne de Belon. Elle s'est déclarée vers la mi-juillet, c'est-à-dire bien plus tard qu'en 2008 (début en mars), et s'est poursuivie jusqu'à l'envol de la colonie dans la première décade d'août. En tout, environ 200 cadavres ou oiseaux agonisants ont été trouvés, adultes et juvéniles étant frappés de manière à peu près équivalente. Les 12 et 15 juillet 2010, les ramassages des cadavres par le CEL, l'ONCFS, le SyMEL et le GONm ont permis de compter 185 goélands morts (toutes espèces confondues mais grande majorité de goélands argentés), 2 mouettes rieuses, 1 tadorne de Belon.

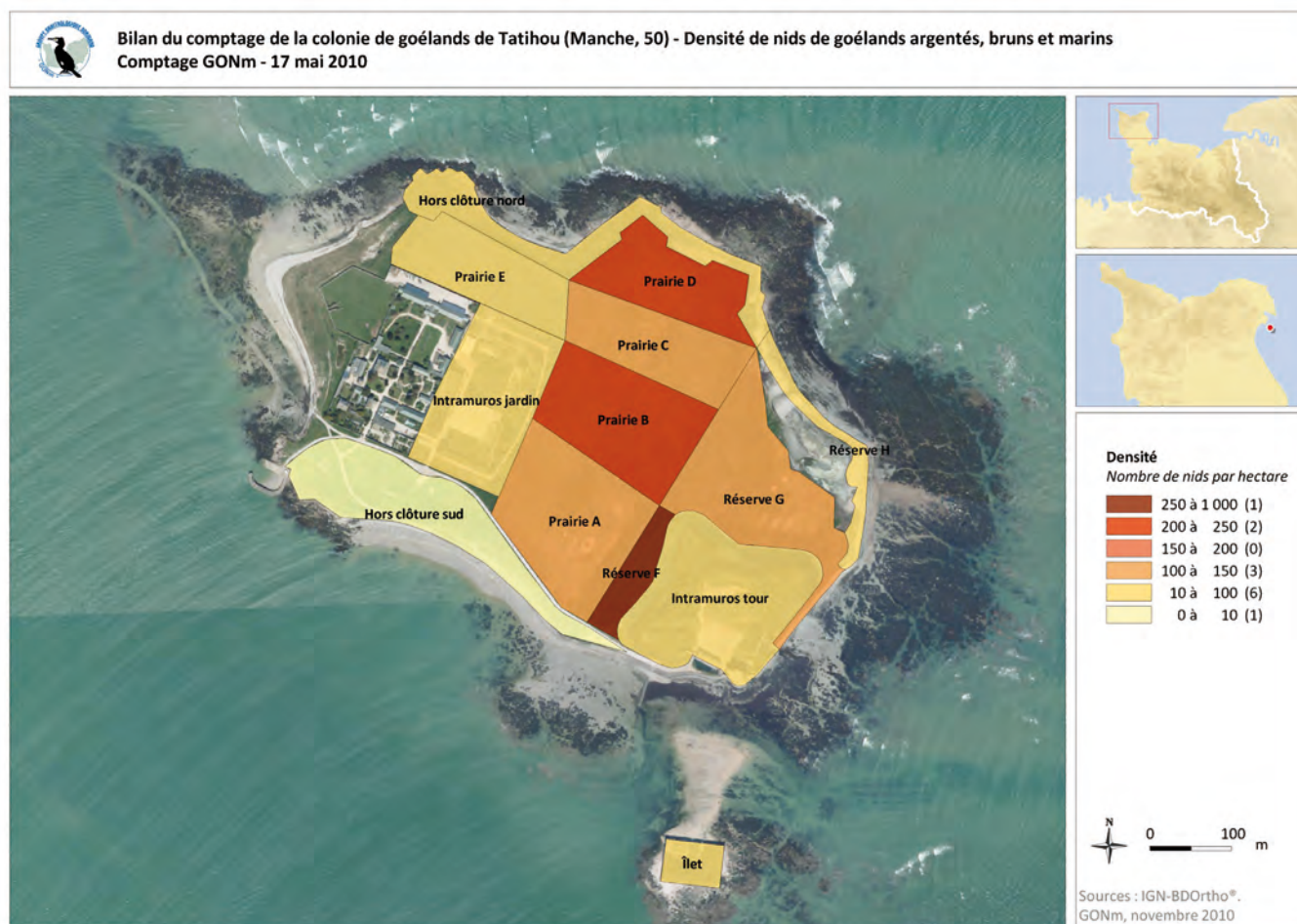
Les analyses effectuées sur les cadavres n'ont pas, pour le moment, permis de déterminer la cause ; elles ont néanmoins permis d'écarter l'hypothèse d'un nouvel empoisonnement à la chloralose, le produit utilisé en 2008. L'hypothèse du botulisme a été avancée, mais non confirmée pour le moment. Cette nouvelle vague de mortalité aura certainement un impact sur la colonie en 2011, même si elle est de moindre ampleur que celle de 2008.





Répartition et évolution :

L'évolution du nombre de couples par grand secteur depuis 2004 est présentée sur le graphe et la carte qui suivent.



La comparaison de la carte de répartition 2010 avec celles des années précédentes montre clairement que la colonie poursuit son déplacement vers le nord-ouest, comme nous l'avons déjà mis en évidence en 2009. La population de la prairie dépasse légèrement les records de 2007 (1 164 contre 1 159). Le secteur E notamment, situé au nord du Lazaret, est de nouveau en forte progression (136 couples) alors qu'il était peu fréquenté, il y a quelques années (24 couples en 2007 l'année record).

La progression des effectifs dans la zone hors clôture nord et dans les jardins est probablement à relier à ce phénomène de déplacement général. Il est à noter en particulier que le nombre de nids dans les jardins a encore augmenté. Et ce malgré l'application de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitant du musée à détruire un certain nombre de nids dans le but de protéger les visiteurs contre l'agressivité des goélands. L'effet recherché n'a donc pas été obtenu.

Par contre, la population de la réserve au sens strict, bien qu'en légère progression (521 couples contre 505 en 2009), reste bien inférieure aux valeurs des années précédentes (859 en 2007). Les goélands argentés en particulier continuent de la désertier au profit de la prairie (376 couples contre 399 en 2009 et 756 en 2007). Le nord de la réserve (secteur G) est de moins en moins peuplé et la partie qui est envahie lors des fortes marées est pratiquement vide.

Les goélands marins confirment leur implantation principale sur l'est de la réserve (70 couples contre 49 en 2009) et ne progressent pas sur le reste de l'île. Les goélands bruns sont en progression partout mais surtout sur la prairie et notamment le secteur central B : 194 couples contre 108 en 2009.

Enfin, l'îlet semble de plus en plus abandonné par les goélands, 20 couples seulement contre 40 en 2009 et 55 en 2007. De plus la productivité y a été de nouveau quasi nulle, comme les années précédentes.



Pour conclure, la saison 2010 se caractérise principalement par :

- un début de saison sans problème qui s'est traduit par une nette progression des effectifs nicheurs des trois espèces,
- un apport de nombreux couples de goélands bruns en provenance probable de la colonie de Cherbourg, ce qui explique probablement l'explosion des effectifs de l'espèce sur Tatihou,
- un nouveau déplacement de l'ensemble de la colonie vers le nord-ouest ; ce déplacement induit d'une part une poursuite de la baisse des effectifs de la réserve et d'autre part une augmentation du nombre de nicheurs à l'intérieur du lazaret ; le « problème » des goélands nichant dans les jardins s'en trouve amplifié d'autant,
- une nouvelle mortalité anormale a été constatée en fin de saison dont l'impact se fera fort probablement sentir l'an prochain.



Réserve de Vauville : suivis et inventaires

Thierry Démarest

Onze opérations étaient programmées dans le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Vauville, l'ensemble de ces opérations visant à mieux connaître l'intérêt de la mare et de la roselière qui l'entoure. La mise en place d'importants travaux de gestion depuis 2006, et particulièrement le broyage de huit hectares de roselière, méritent une attention particulière sur l'évolution des habitats, de la flore et de la faune. Nous allons en présenter ici quelques aspects.



Photographie Thierry Démarest

Suivi des amphibiens de la mare permanente

Pour suivre l'évolution des populations d'amphibiens et leur reproduction, nous procédons à un suivi qualitatif de la reproduction (programme national « Mare ») et quantitatif pour quelques espèces. Des études précédentes avaient permis de mettre en évidence l'intérêt régional majeur de la réserve naturelle pour les amphibiens. En effet, 14 espèces étaient recensées, soit presque la totalité des espèces de Basse-Normandie (19 espèces).

Le triton crêté semble localisé, au moment de la reproduction, essentiellement au sud de la réserve. Aucune preuve de reproduction n'est établie au niveau de la mare principale. Mais les contacts sont plus nombreux qu'en 1995 et 1998.

Le triton palmé, lui aussi, semble se cantonner au sud de la réserve au moment de la reproduction. Ses effectifs semblent en baisse.

Le triton marbré est très commun et semble en augmentation. Il se reproduit sur l'ensemble de la réserve.

Le triton alpestre est plus présent au sud de la réserve et semble en nette diminution depuis quelques années.

Le triton de Blasius : cet hybride entre le triton crêté et le triton marbré, reste assez rare sur la réserve naturelle. Sa reproduction n'est pas avérée.

La salamandre tachetée est essentiellement présente au nord et au sud de la réserve, elle reste assez peu commune, mais ses populations sont stables.

Le pélodyte ponctué est localisé dans les dépressions dunaires, il est en augmentation. La fluctuation des effectifs reproducteurs est liée à celle des niveaux d'eau au sud de la réserve.

Le crapaud accoucheur : la répartition et le nombre de mâles chanteurs sont assez similaires entre 1998 et 2008. Cette espèce reste toutefois très localisée.



Le crapaud calamite : la population est très importante avec plusieurs centaines de chanteurs chaque année, principalement au sud de la réserve.

Le crapaud commun est sans doute le crapaud le plus rare sur la réserve mais sa reproduction est confirmée essentiellement au sud de la réserve.

Les grenouilles vertes : ce groupe comprends deux espèces proches (*Rana esculenta* et *R. lessonae*) que l'on ne distingue que difficilement. Plusieurs milliers d'individus se reproduisent dans la mare principale, mais il est impossible d'avoir une idée de l'évolution de la population.

La grenouille rousse est une espèce plutôt forestière, elle reste rare sur la réserve naturelle. Toutefois, elle se reproduit chaque année dans la mare principale et au sud de la réserve, où plus d'une cinquantaine de pontes sont recensées.

La rainette arboricole : des milliers d'individus sont notés chaque année, sur l'ensemble de la réserve.

On remarque donc un maintien du nombre d'espèces et, en dehors des tritons palmés et alpestres, un maintien des populations.

Mais, la protection des zones de reproduction ne suffit pas et il est indispensable de protéger aussi les secteurs d'hibernation et les milieux utilisés lors de la migration. C'est pourquoi, depuis 2009, un suivi de la migration est effectué, principalement au niveau de la route surplombant la réserve. Le constat est alarmant et peut expliquer la disparition des tritons palmé et alpestre et le faible taux de reproduction du triton crêté.

	Nombre d'individus écrasés	Mortalité (en % par rapport au total)	Nombre d'individus vivants	Passage (en % par rapport au total)
Triton crêté	309	24,27	437	53,29
Triton palmé	284	22,31	73	8,90
Triton alpestre	280	22,00	134	16,3
Grenouille verte	216	16,97	114	13,90
Rainette	30	2,36	9	1,10
Triton marbré	26	2,04	17	2,07
Salamandre	9	0,71	9	1,10
Crapaud commun	8	0,63	8	0,98
Crapaud calamite	3	0,24	2	0,24
Triton de Blasius	4	0,31	17	2,07
Crapaud accoucheur	1	0,08	0	0,00
Grenouille rousse	1	0,08	0	0,00
Pélodyte	1	0,08	0	0,00
Individus	101	7,93	0	0,00
TOTAL	1273	100	820	100

Sur les 13 espèces recensées au niveau de la route, quatre dominant nettement. Il s'agit des tritons crêté, palmé et alpestre et de la grenouille verte qui représentent, à eux seuls, 92,4 % des passages et 85,5 % de la mortalité totale. Les neuf autres espèces semblent se cantonner à la réserve pour passer l'hiver et sont donc nettement moins impactés.

Le triton crêté représente à lui seul plus de 50 % des amphibiens qui traversent la route et près du quart des individus écrasés.

Les travaux de gestion de la mare n'impactent pas les populations de grenouille verte et de rainette, alors qu'elles sont toutes deux intimement liées à la mare et aux roseaux. En revanche, il apparaît que l'ensemble de la route en bordure orientale de la réserve est concerné par la migration et conduit sans doute à une disparition progressive de trois espèces de tritons. Des mesures adaptées (fermeture de la route ponctuellement ou mise en place d'aménagements spécifiques (crapauduc) sont donc à envisager rapidement dans le prochain plan de gestion.

Inventaire des populations d'oiseaux de la mare

Le but était de d'établir l'évolution des populations d'oiseaux d'eau au cours des années pour évaluer la pertinence des travaux de gestion. Pour cela, des comptages décennaires des populations d'oiseaux d'eau en hiver, en plus de l'inventaire de la mi-janvier (Wetland international) et



un suivi des populations nicheuses par un comptage hebdomadaire des oiseaux d'eau a été mis en place.

Depuis la création de la réserve, des suivis sont effectués afin de cerner l'évolution des populations d'oiseaux d'eau de la mare (anatidés, rallidés...). Mais, c'est surtout à compter de 1983 que ces suivis sont devenus très réguliers. Nous présentons ici les résultats des 10 dernières années.

Les comptages décennaux en hiver

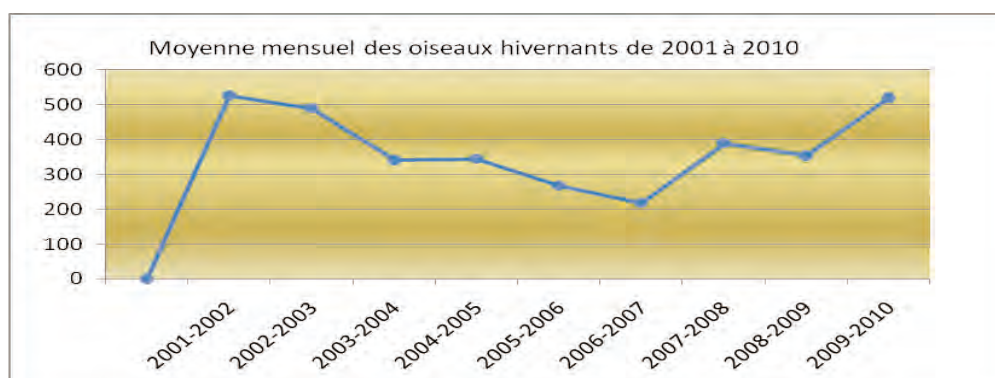
La première remarque concerne la fréquentation de la réserve par les oiseaux au cours de l'hiver. En octobre et novembre, les oiseaux sont souvent peu nombreux. Les oiseaux utilisent réellement la réserve à compter de décembre et c'est en janvier que nous avons le maximum des effectifs. En février et mars, les oiseaux quittent la réserve pour regagner leurs sites de reproduction.

	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Moyenne/ mois
2001-2002	331	39	554	1243	413	567	525
2002-2003	416	399	486	550	573	503	488
2003-2004	258	286	214	742	240	300	340
2004-2005	297	363	211	397	473	317	343
2005-2006	164	262	388	208	355	226	267
2006-2007	178	205	276	248	250	144	217
2007-2008	413	354	473	450	400	237	388
2008-2009	297	247	338	592	340	302	353
2009-2010	436	568	507	769	532	344	526
Moyenne mensuel	310	302	383	577	397	326	

Nombre maximum d'oiseaux hivernants observés mensuellement d'octobre à mars

Le second point est directement lié au niveau d'eau de la mare. En 2001 et 2010, la mare a connu des surfaces en eau très supérieures à ce que l'on a pu observer les autres années. La ressource alimentaire est donc meilleure et surtout, les oiseaux trouvent de nombreuses zones de quiétude au sein de la roselière.

Toutefois, la diminution des effectifs hivernants à compter de 2002 et plus significativement de 2003 à 2005, est directement liée aux opérations d'effarouchement des étourneaux autorisées par le préfet. Ceci a conduit à une disparition totale des oiseaux pendant quelques jours, voire quelques semaines, à la période où les effectifs sont habituellement les plus élevés. Les deux années suivantes, l'impact de l'effarouchement s'est encore fait sentir avec un nombre très limité d'oiseaux sur le site.



Moyenne mensuelle des effectifs d'oiseaux d'eau en hiver

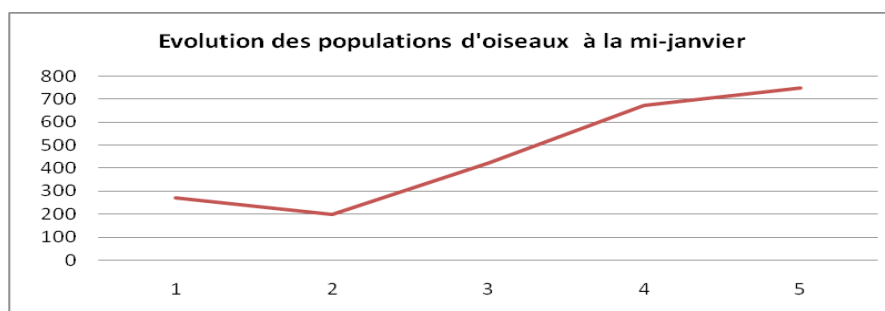
Le comptage WI de mi-janvier

Le comptage Wetlands International a lieu chaque année sur de nombreux sites français et européens, durant le week-end de la mi-janvier. Il permet d'avoir un aperçu, chaque année, des effectifs des oiseaux d'eau à une date donnée. On remarque que la réserve est un site très modeste pour l'accueil des oiseaux d'eau en hiver.



Espèce	2006	2007	2008	2009	2010
Canard colvert	62	83	124	131	139
Sarcelle d'hiver	51	35	90	126	98
Canard souchet	6	2	8	17	14
Canard chipeau	2	0	2	3	6
Canard siffleur	2	8	4	0	15
Fuligule milouin	14	2	12	24	10
Fuligule morillon	2	1	2	0	2
Râle d'eau	3	0	1	8	5
Foulque macroule	10	10	50	109	150
Vanneau huppé	20	6	30	149	107
Bécassine des marais	50	50	100	100	200
Grèbe castagneux	0	0	0	4	1
Total	222	197	423	671	747

On remarque aussi que la tendance d'évolution entre 2006 et 2010 est similaire à ce que l'on observe au cours de l'ensemble de l'hiver au cours de la même période. Toutefois, un point méritera d'être confirmé à l'avenir : l'augmentation des effectifs de vanneaux huppés et de bécassines des marais est indéniable depuis deux ans. Il est probable que les zones d'accueil, liées au broyage des roseaux, nettement plus importantes, soient favorables aux limicoles.



Les oiseaux d'eau nicheurs

Dix espèces nichent régulièrement sur la réserve naturelle. L'intérêt principale repose sur la nidification des fuligules milouin et morillon et sur celle du vanneau huppé. On remarque que pour le fuligule milouin, la reproduction se maintient avec même une augmentation cette année (6 couples). Pour le vanneau huppé, la reproduction n'est pas régulière et dépend en partie de l'inondation de certaines zones de la réserve. Le fuligule morillon, en revanche, ne niche plus sur la réserve depuis trois ans, sans que nous puissions expliquer ce phénomène. Les mollusques aquatiques, dont il se nourrit, sont toujours bien présents et les raisons de cette disparition sont difficiles à cerner.

Notons aussi la nette augmentation des effectifs nicheurs du grèbe castagneux depuis deux années et la disparition du râle d'eau, qui, comme pour le morillon, est inexplicable actuellement.

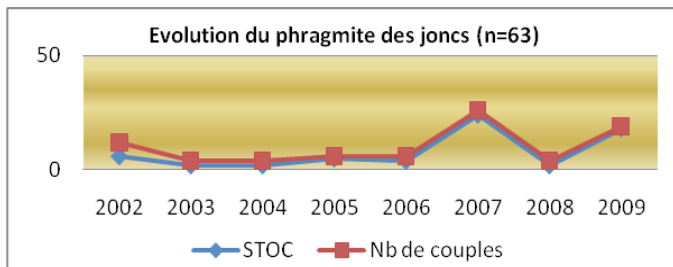
	2006	2007	2008	2009	2010
Grèbe castagneux	5	6	5	15	13
Canard colvert	12	15	20	25	27
Canard souchet	0	2	3	1	2
Fuligule milouin	3	4	4	4	6
Fuligule morillon	1	0	0	0	0
Busard des roseaux	1	1	1	1	1
Râle d'eau	3	1	0	0	0
Poule d'eau	2	3	2	2	3
Foulque macroule	25	25	27	40	24
Vanneau huppé	1	0	0	0	2

Inventaire des passereaux paludicoles nicheurs

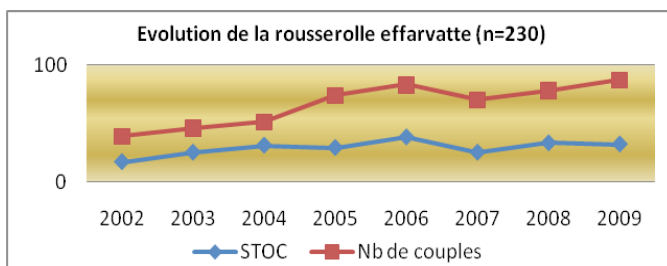
L'évolution interannuelle des populations de passereaux paludicoles et des espèces présentes en été a été étudiée par la méthode des points d'écoute (10 points d'écoute, répartis sur l'ensemble de la réserve et répétés deux fois par an en période de reproduction, en mai et en juin et par un comp-



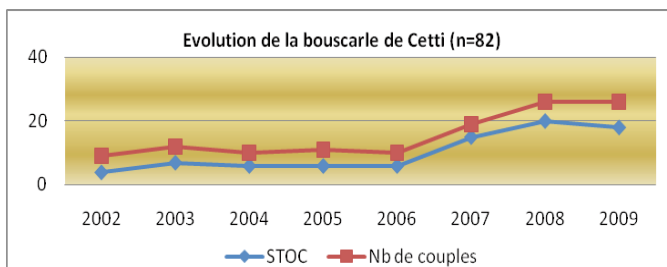
tage exhaustif des effectifs. Cinq espèces sont concernées : le phragmite des joncs, la rousserolle effarvate, la bouscarle de Cetti, le bruant des roseaux et le cisticole des joncs.



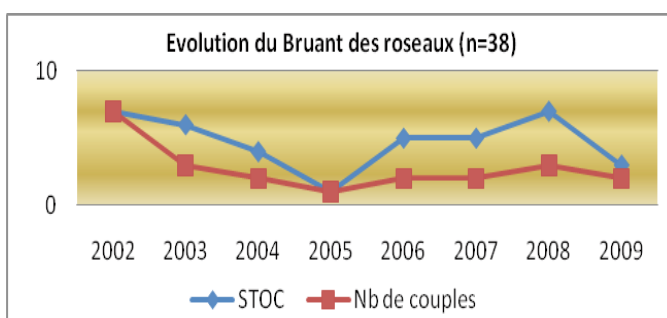
La tendance globale pour le phragmite des joncs est la stabilité ; en effet, l'augmentation de 2007 et 2009 est liée à la date précoce du premier passage (fin avril) qui a conduit à compter les oiseaux en migration. La population nicheuse se limite à moins de cinq chanteurs, ce qui est bien faible compte tenu de la superficie de milieux favorables.



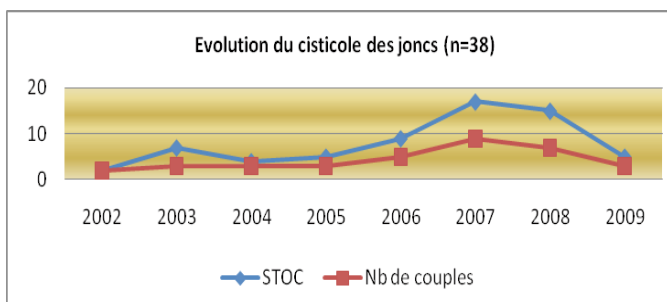
Pour la rousserolle effarvate, on note une tendance à l'augmentation. Les travaux de réduction de la roselière n'ont donc pas, à court terme en tous cas, affecté le nombre des nicheurs (plus de 100 sur la réserve).



Si la stabilité était de mise entre 2002 et 2006 pour la bouscarle de Cetti, on note une très nette augmentation au cours des deux dernières années avec 20 contacts en 2008, alors que la moyenne était de cinq auparavant.



Le bruant des roseaux demeure rare sur la réserve. En dehors de la chute notée en 2005, la tendance est à la stabilité avec en moyenne de 5 à 7 individus.



Le cisticole des joncs a profité de plusieurs hivers doux pour se maintenir en Normandie de 2005 à 2008. Très rare en 2002, près de 20 contacts ont été obtenus en 2008. L'hiver 2008-2009, plus rigoureux, a conduit à une diminution drastique de la population.



Espèce	2006	2007	2008	2009	2010
Bouscarle de Cetti	3 à 5	3 à 5	5 à 6	7 à 8	7 à 8
Bruant des roseaux	1 à 3	1 à 3	3	3	1
Cisticole des joncs	4 à 5	8 à 10	6 à 8	3	0
Phragmite des joncs	1 à 2	1 à 2	1 à 2	1	0
Rousserolle effarvatte	40 à 50	40 à 50	40 à 50	50 à 60	40 à 50

Pour l'ensemble de ces espèces, le protocole STOC apporte des informations très cohérentes avec le nombre de couples notés sur la réserve naturelle.

En ce qui concerne le bruant des roseaux et le phragmite des joncs, la baisse, voire la totale disparition de couples nicheurs est difficilement explicable. La diminution de la surface de la roselière ne peut être mise en cause, ces deux espèces s'accommodant parfaitement d'autres végétations (jonchaies, mégaphorbiaies,...). Ce constat n'est pas général en Normandie, ni en France et rien ne permet actuellement d'en préciser les causes.





Actions de gestion : restauration et maintien des habitats et de leur diversité à Vauville

Trois objectifs du plan et dix opérations de gestion ont concerné les zones humides (mares, roselières, saulaies et dépressions dunaires) et le système dunaire de la réserve.

Présentation du problème et résultats globaux

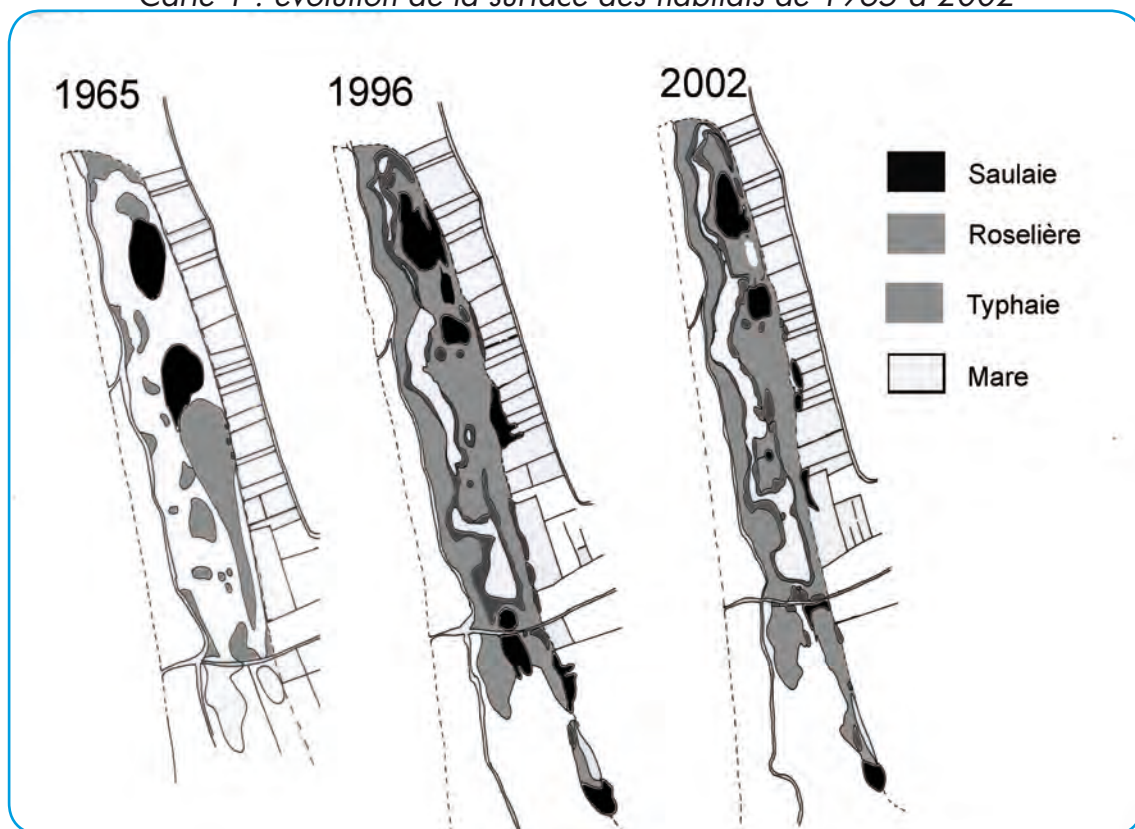
Au cours des deux premiers plans de gestion, il avait été noté une diminution sensible de la biodiversité totale de la mare et de la roselière ainsi qu'une réduction de la surface d'eau libre. Les mesures qui, alors, avaient été prises pour réduire la surface de la roselière et restaurer les habitats avaient été peu efficaces. Le troisième plan avait envisagé des mesures de gestion plus adaptées et de plus grande ampleur : elles ont apporté des résultats probants.

Trois opérations étaient programmées afin de limiter la progression centripète de la roselière et ainsi éviter une fermeture totale de la mare.

L'intérêt majeur de la réserve repose, en effet, sur la présence d'une vaste mare d'eau douce entourée d'une roselière essentiellement constituée de roseaux et de massettes. Un suivi cartographique a permis de mieux évaluer la progression des roseaux : entre 1965 et 2002, plus des deux tiers de la surface de la mare ont disparu au profit d'une végétation palustre dense et souvent monospécifique. De même, nous avons établi l'importance de la progression des surfaces de saulaies qui se sont installées soit en bordure orientale de la mare, soit au sein même de la roselière.

Enfin, les suivis mis en place depuis 1976 ont permis de constater l'appauvrissement de la diversité avec la diminution, voire la disparition complète, de certaines espèces (grande douve, séneçon aquatique, petite berle...).

Carte 1 : évolution de la surface des habitats de 1965 à 2002



C'est pourquoi le GONm a proposé au Comité de gestion de la réserve d'intervenir pour retrouver des surfaces en eau indispensables à l'accueil des oiseaux d'eau et, si possible, permettre aux plantes disparues de se réinstaller.

Compte tenu du coût de l'opération, de la difficulté d'accès à la réserve pour des engins lourds, du problème majeur de l'exportation hors site de la tourbe extraite, nous avons envisagé l'utilisa-



tion de moyens plus légers et les résultats sont à la hauteur de nos espérances : nous avons réussi à stopper la progression centripète de la roselière et à réduire sa surface de 5 hectares environ depuis 2006. Ces opérations conduisent toutefois à un très fort impact lors des travaux mais sans affecter les populations animales présentes (amphibiens, oiseaux), la période de travaux choisie, fin septembre - début octobre, correspondant à la période migratoire pour les oiseaux et pour les amphibiens.

Mais, le plus surprenant est lié à l'évolution de la végétation. En effet, en bordure de mare, là où les roseaux ont disparu, de grandes zones de vases nues apparaissent en fin d'été, lors de la période d'étiage de la mare. Au centre de la mare, trois zones d'un hectare chacune sont aussi broyées chaque année. Le roseau y repousse, mais très partiellement, et une végétation palustre très diversifiée s'installe. La grande douve, protégée nationalement, et qui avait pratiquement disparu de la réserve, se développe à présent sur une vaste surface. De nombreuses espèces non revues depuis plus de 30 ans réapparaissent (la petite berle, le séneçon aquatique) et de nouvelles espèces colonisent le milieu (bidens tripartite, jonc aggloméré, rorippe d'Islande...). Les limicoles en profitent le plus et le stationnement des chevaliers guignettes, culblancs, arlequins ou aboyeurs n'a jamais été aussi important.

La mare

La roselière

Nous avons procédé à un broyage au rotovator sur 8 hectares de roselière, chaque année, en septembre ou octobre. Cette méthode permet le broyage des rhizomes sur une trentaine de centimètres de profondeur et de l'ensemble des tiges aériennes. Le broyage est réalisé à l'aide d'un tracteur muni d'un jumelage de roues basse pression et ne nécessite qu'un seul passage.

La phase de restauration est achevée et seul un entretien sera désormais nécessaire sur certains secteurs qui seront définis chaque année en fonction des suivis floristiques mis en place.

En bordure ouest de la mare, le roseau ne repoussant pas, aucune intervention ne sera désormais effectuée à court ou moyen terme. En revanche, sur les zones plus difficiles d'accès, là où de nouveaux habitats sont apparus, un broyage pourra être mené ponctuellement afin d'éviter une nouvelle colonisation du roseau et conserver les nouveaux habitats.

La restauration de la mare et des milieux adjacents a eu lieu pendant ces cinq années. Les résultats des suivis floristiques mis en place dépassent nos attentes. La surface de la roselière a été réduite de plus de 5 hectares et des nouveaux habitats sont apparus permettant à la flore patrimoniale de s'exprimer de nouveau.



Photographie Thierry Démarest

La saulaie

Entre 2006 et 2010, deux secteurs de saulaie de 2 000 m² chacun ont été coupés. Les trois autres secteurs prévus seront coupés lors des prochaines années. L'opération est donc partiellement réalisée.

La coupe de saule n'a pas pour objectif d'éliminer les saules de la réserve mais uniquement de limiter leur développement. L'intérêt floristique des saulaies est indéniable avec une importante station d'osmonde royale (entre 100 et 150 pieds selon les années) et de polystic des marais, sur un secteur situé au nord de la réserve. D'autre part, la présence d'associations bryo-lichéniques rares dans la région a été mise en évidence.

Nous remarquons que les premiers travaux de coupe semblent bénéfiques à l'expansion du polystic des marais qui a nettement progressé depuis trois ans.

Trois secteurs définis dans le plan de gestion seront concernés. Toutefois, il serait intéressant de valoriser le bois au lieu de le brûler et des contacts ont été pris en ce sens avec des habitants de Vauville. De même, les traitements chimiques étant maintenant totalement interdits, il ne seront pas reconduits lors des prochaines coupes. Cela provoquera une repousse des saules et nécessitera de prévoir un entretien régulier.

En ce qui concerne les saulaies, en raison de contraintes administratives (retard dans les dépôts de dossier de contrat de service Natura 2000 par l'opérateur local) et techniques (accès impossible en raison des niveaux d'eau trop élevés...), l'opération n'a été que très partiellement réalisée entre 2006 et 2010. Toutefois, sur la première zone coupée en 2008, les résultats sont très satisfaisants. Les saules n'ont pas repoussé et des espèces patrimoniales (grande douve, polystic des marais) se sont développées en bordure. Deux secteurs de saulaies seront coupés et concernent une surface de 5 500 m².



Les dépressions dunaires

L'intérêt patrimonial, faunistique (essentiellement les amphibiens) et floristique des dépressions dunaires a été mis en évidence au cours des années précédentes. La conservation de ce patrimoine nécessite la mise en place d'opérations de gestion lourdes comme la restauration des dépressions qui apporte des résultats significatifs. Le programme de réhabilitation des dépressions dunaires de la réserve naturelle est établi en lien étroit avec les opérations de gestions prévues dans le document d'objectifs du site Natura 2000 « Massif dunaire d'Héauville à Vauville ». L'inondation hivernale et temporaire des dépressions est le critère essentiel à préserver. L'objectif sur la réserve visait à retrouver une diversité dans la structure et la dynamique de la végétation.

Deux opérations prévues dans le plan de gestion concernaient directement les dépressions dunaires. Une opération de restauration par creusement et une opération d'entretien. Au cours des cinq années passées, aucun creusement n'a été réalisé, en raison des résultats peu satisfaisants des travaux réalisés précédemment.

En revanche, la fauche a été pratiquée dans plusieurs dépressions afin de limiter le développement d'espèces à forte croissance comme le saule rampant ou la marisque.

Au total, sur la réserve, dix dépressions dunaires sont présentes avec des superficies très variables : de quelques mètres carrés à plus d'un hectare. L'enclos de pâturage, réalisé en 2009, concerne quatre de ces dépressions dunaires. Des travaux d'entretien dans ces dépressions ne sont donc plus nécessaires, en dehors de coupes ponctuelles de saules si nécessaires.

Trois dépressions n'ont jamais été soumises à des travaux. L'une est, depuis 2009, incluse dans l'enclos de pâturage. Les deux autres, situées au sud-ouest de la réserve naturelle, sont conservées en l'état.

Une d'entre elles a été débroussaillée en 2005 et les arbustes ont été dessouchés sans aucun sur-creusement. Ces travaux n'ont pas apporté les résultats escomptés. En cinq années, la dépression ne s'est inondée qu'en 2010 et ne présente que peu d'intérêt. Seules trois sont concernées par la fauche.

Les résultats sont très variables d'une dépression à l'autre.

Ainsi pour la « dépression n° 1 », creusée en 2004, les résultats pour la flore sont très décevants. Aucune espèce patrimoniale n'a été revue et la végétation hygrophile a du mal à se développer. En revanche, ces travaux ont été très favorables pour les amphibiens et plus particulièrement pour le crapaud calamite et le pélodyte ponctué qui sont nombreux à se reproduire dans cette dépression.



Photographie Thierry Démarest

Le creusement très partiel de la dépression n° 2 en 2004, sur une surface de 150 m², puis fauche sur la totalité en 2007 a permis le maintien de la station de littorale à une fleur, espèce protégée au niveau national. 12 espèces d'amphibiens s'y reproduisent régulièrement. La dépression est



désormais pâturée depuis 2009.

La dépression n° 3 est la seule dépression pour laquelle le creusement a donné des résultats très favorables (creusement très partiel en 2003 sur une surface de 150 m²). Absente avant le creusement, la littorelle à une fleur s'y est développée sur une surface de 10 m² environ. Une végétation nettement plus hygrophile est apparue dans les zones les plus profondes (*Eleocharis palustris*, *Carex serotina*...) et surtout, 12 espèces d'amphibiens s'y reproduisent régulièrement.



Photographie Thierry Démaest

Creusée en 2004, la dépression n° 5 n'a pas vu sa végétation se développer, bien que, depuis 2010, quelques pieds de germandrée des marais se développent en bordure. En revanche, la reproduction du crapaud calamite et du pélodyte ponctué est excellente chaque année.



Photographie Thierry Démaest

La dépression n° 7 est celle qui demeure en eau le plus longtemps sur la réserve (de novembre à juillet en moyenne). La fauche de la marisque en 2007 et en 2009 a permis de retrouver de nouvelles espèces et de maintenir une belle station de littorelle à une fleur. Cette dépression est d'un intérêt majeur pour les amphibiens et particulièrement pour les tritons. Elle se situe en dehors de l'enclos de pâturage et une fauche tous les deux ans est nécessaire.

Au total, trois dépressions ont été recreusées et bien que la végétation ait du mal à s'y installer, les amphibiens pionniers (crapaud calamite, pélodyte ponctué...) se sont développés en quantité. Trois dépressions ont été fauchées et conservent ainsi une végétation basse de saule rampant et de marisque. Les autres dépressions, plus évoluées conservent une végétation plus haute avec des saules et des buissons.

Quant à la diversité floristique et faunistique, les principales espèces sont conservées. La littorelle



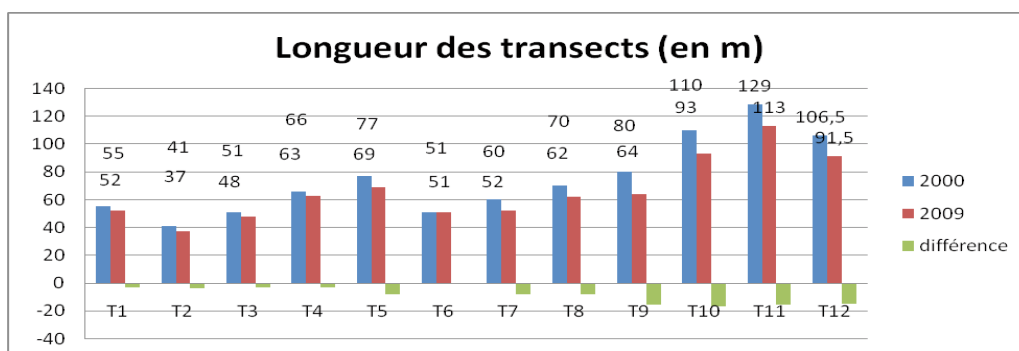
à une fleur se maintient dans deux dépressions, la germandrée des marais est bien présente dans quelques-unes et les amphibiens trouvent ici des conditions très favorables à leur reproduction dans les dépressions recréusées ou fauchées.

La phase de restauration de la plupart des dépressions est terminée. Dans le prochain plan de gestion, seules des opérations d'entretien auront lieu, soit par la fauche, soit par le pâturage.

Le cordon dunaire et de l'arrière-dune

L'évènement majeur apparu depuis quelques années pour la réserve est l'érosion dunaire côté mer, dont l'importance peut mettre en péril l'ensemble de la réserve naturelle dans les années à venir. Avec les différentes instances présentes au comité de gestion, nous avons décidé de ne pas intervenir avec des moyens lourds pour freiner l'érosion (digue, enrochement...).

Les suivis effectués montrent une diminution de la largeur du cordon dunaire comprise entre 3 mètres au nord et 17 mètres au sud.



Le Centre de Recherches en Environnement Côtier (Université de Caen) réalise un suivi du littoral depuis 1999, à la demande du Conseil général de la Manche. Un repère situé au droit de la réserve naturelle sur la plage apporte un résultat similaire, avec une diminution de la dune de 8 mètres environ. Ce sont essentiellement la dune embryonnaire et la dune mobile qui disparaissent au profit de la plage de sable et de galets. L'érosion plus limitée au Nord peut s'expliquer par la formation d'un cordon de galets qui casse les vagues, alors qu'au Sud, l'absence de galets n'offre aucune protection. Vers Biville, l'érosion semble toutefois se stabiliser depuis quelques années.

L'intérêt de la dune repose essentiellement sur la végétation typique et exceptionnellement riche des pelouses fixées. Cependant, depuis plusieurs années, les suivis et inventaires floristiques menés par le GONm et le Conservatoire Botanique National avaient révélé une évolution des pelouses dunaires vers des stades prairiaux nettement moins diversifiés. Nous avons donc décidé de mettre en place des travaux d'entretien et de restauration dont l'objectif prioritaire était de maintenir les pelouses encore en bon état, et de restaurer par divers moyens, les pelouses les plus évoluées. Par ailleurs, les fourrés et buissons, principalement au sud de la réserve naturelle, avaient une forte tendance à se développer sur les pelouses situées en bordure des dépressions dunaires. Ces buissons de prunelliers, troènes et ajoncs, bien qu'ils soient favorables à la faune et particulièrement à l'avifaune, sont en nette expansion dans quelques secteurs de la réserve et cela va à l'encontre de la conservation des pelouses, habitat prioritaire au niveau européen.

Les opérations d'entretien et de restauration prévus pour cet objectif concernent la fauche, la coupe de buissons mais aussi, depuis peu, la mise en place d'un pâturage par un troupeau mixte d'équins, d'ovins et de caprins. Ce pâturage ne concerne cependant qu'une petite surface (8 ha) des dunes et une intervention mécanique demeure donc nécessaire.



Le pâturage

Le pâturage par des ovins, des équins et des caprins ne visait que la mise en place d'un pâturage, les résultats obtenus au niveau de la végétation, de la flore et des animaux étant intégrés dans les suivis scientifiques. L'opération a été réalisée en 2009, sur 8 hectares de dunes fixes, plus ou moins dégradées, de dépressions dunaires, de deux mares envahies de roseaux et de nombreux buissons. L'objectif prioritaire est la restauration des pelouses en voie de colonisation par des graminées à fort développement (fétuque, cynodon, dactyle...). Afin de réduire les zones de refus par les animaux et atteindre notre objectif, nous avons choisi de réaliser le pâturage avec des chevaux, des chèvres et des moutons. Les chèvres appartiennent au SyMEL. Il s'agit d'une race rustique, la chèvre des fossés, qui est là pour brouter les buissons et les ronciers. Les chèvres sont mises dans l'enclos presque toute l'année à raison de 5 à 10 individus maximum. Les chevaux, au nombre de trois, sont mis dans l'enclos d'avril à juin et de septembre à novembre au maximum. Ils sont retirés dès que la végétation est insuffisante. Ils permettent le pâturage de la végétation herbacée haute et favorisent ainsi le travail des moutons. Les moutons appartiennent à M. Bigot, propriétaire des terrains situés en bordure orientale de la réserve. Le transfert entre la réserve et les champs est donc rapide et ne nécessite pas de transport particulier. Au maximum, ce sont 25 brebis qui pâturent aux mêmes dates que les chevaux. Elles interviennent sur la végétation herbacée basse après le passage des chevaux.

Au total, la pression de pâturage est d'environ 0,56 UGB/ha/an, soit une pression relativement faible. Toutefois, les pelouses dunaires très rares et sèches sont peu pâturées et la pression est donc nettement supérieure sur quelques zones plus humides à plus forte appétence et sur les zones à végétation herbacée plus dense.

La fauche mécanisée avec exportation

Cette opération n'a débuté qu'en 2010. Elle consiste en la fauche de nombreuses petites zones dunaires, situées en partie sur le cordon dunaire où le pâturage est impossible. L'entreprise Digard utilise un engin spécifique qui permet la fauche et le ramassage en même temps.



Photographie Thierry Démaest

La délimitation des secteurs à faucher est effectuée en fonction du type de végétation présente. Seuls les secteurs les plus évolués sont fauchés. Il s'agit de zones où certaines graminées ont remplacé depuis quelque temps la flore spécifique des pelouses dunaires et qui conduisent à son appauvrissement. Il est difficile de savoir actuellement si l'opération est pertinente. Seuls les suivis mis en place permettront de le confirmer ou non.



Surface des buissons

La coupe manuelle avec brûlis et pâturage a lieu depuis 2009. Trois chantiers, en avril 2007, 2008 et 2010, ont été réalisés par une classe de BTS «Gestion et Protection de la Nature» du Lycée agricole de Sées (61), avec qui nous travaillons régulièrement depuis de nombreuses années. En 2007, 2008 et 2010 ce sont respectivement, 500 m², 500 m² et 250 m² de buissons qui ont été éliminés. Le dernier chantier a permis aussi de mettre en valeur un muret en excellent état, favorable à l'hibernation des amphibiens.



Photographie Thierry Démaest

Le dernier chantier effectué en 2009 se situe dans l'enclos de pâturage. Il avait pour but de faciliter l'accès à une saulaie afin que les animaux puissent y pénétrer pour éliminer les ronciers. Grâce au pâturage, les coupes de buissons ne seront plus nécessaires à l'intérieur de l'enclos, mais pourront avoir lieu à l'extérieur. Cette opération est très pertinente et permet d'éviter la colonisation des dunes et des zones plus humides par les buissons.



Les acteurs du réseau des réserves du GONm en 2009-2010

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le tableau suivant.

Réserve	Responsable du réseau :		Salariés			
	Gérard Debout		ERG et animation du réseau : François Jeanne			
			Bénévoles	Gardes salariés	Salariés responsables	
1	M01	Tombelaine	Luc Loison		Rosine Binard	
2	M02	Tirepied	Jean Collette			
3	M03	Falaises de Carolles	Paul Sanson	Sébastien Provost		
4	M08	Nez-de-Jobourg	Philippe Allain			
5	M10	Tatihou	Alain Barrier	Régis Purenne		
6	M11	Saint-Marcouf Île de Terre - Bernard Braillon	Gérard Debout	Régis Purenne		
7	M14	Saint-André-de-Bohon	Alain Chartier	Régis Purenne		
8	M15	Graignes /Près de Rotz				
9	M17	Montmartin/Cap				
10	M18	Montmartin/Pénème				
11	M19	Saint-Hilaire-Petitville/Caréculée				
12	M21	Graignes Les Défends-J. Frémont				
13	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares	Régis Purenne		
14	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Gilbert Vimard	Régis Purenne		
16	C04	Colombières	Alain Chartier	Régis Purenne		
17	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre			
18	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq			
19	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre			
20	C10	Bréville-les-Monts	Claude Jacob			
21	C11	Biéville-Quétiéville	Eric Robbe			
22	C12	Saint-Sylvain	Jacques Girard	J. Jean Baptiste		
23	O02	Flers	Étienne Lambert			
24	M04	Chausey	Gérard Debout	S. Provost		Fabrice Gallien
25	M07	Mare de Vauville	Joëlle Riboulet Éric Robbe Gérard Debout	Thierry Démarest		
26	E01	Grande Noé	Christian Gérard	Virginie Radola	Fabrice Gallien	
27	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenormand			
28	SM1	Antifer	Yannick Jacob			
29	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou			
30	SM4	Paluel	Gilles Le Guillou			
31	SM5	Berville-sur-Seine	Baptiste Regnery	Virginie Radola		

Et ... tous les adhérents qui observent, participent aux chantiers et aux animations.



Accueil sur les réserves

Animations 2009-2010

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et, lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature.

Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie.

Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques.

Le bilan des animations pour la saison 2009-2010 est présenté dans le tableau suivant.

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	3	34				
Carolles	5	51	7	166	3	507
Chausey	14	69	2	34	5	61
Mare de Vauville	19	192	20	571	3	38
Nez-de-Jobourg	4	11				
Tatihou	97	1 021	88	2 036		
Grande Noé	16	110	16	300		
Berville-sur-Seine	7	298	1	80		
Total 2010	165	1 786	134	3 187	11	606

Soit 310 activités proposées et plus de 500 participants

Huitième week-end des migrateurs de la Saint-Michel du samedi 26 et du dimanche 27 septembre 2009 à Carolles

Claire Debout & Sébastien Provost

Évidemment, il a fait beau à Carolles ce week-end, le petit brouillard matinal qui s'effiloçait sur la mer nous a donné de belles lumières à admirer et petit à petit les nombreuses macreuses dispersées se sont dévoilées. Et c'est par un soleil radieux que s'est poursuivie la matinée du samedi avec l'affluence habituelle des amoureux de grands spectacles naturels.

Même si l'absence totale de vent s'est traduite par un bilan numérique faible, seulement 730 oiseaux vus, comme d'habitude les migrateurs d'automne étaient présents avec 68 espèces différentes observées, ce qui est, somme toute, une diversité assez élevée.

225 pipits farlouses, 124 hirondelles rustiques ont été facilement reconnus par la majorité d'entre nous, 21 pipits des arbres et aussi belle observation de 4 traquets tairiens posés. Un faucon hobereau a été vu le dimanche ; les premiers tarins des aulnes et alouettes des champs commençaient à passer. Un pipit rousseline en vol actif a été reconnu par les spécialistes tandis que nombre d'entre nous avons eu le temps d'admirer à la jumelle et dans les longues-vues 4 cisticoles des joncs et aussi la fauvette pitchou, passereau emblématique de la lande sur les falaises. En mer, les macreuses stationnaient devant nous en plaques visibles au gré des petites ondulations de la mer et aussi des fous de Bassan, des puffins des anglais, des grèbes.

Le samedi, 70 personnes environ ont fréquenté la cabane Vauban. Elles se sont ensuite retrouvées vers 11h30 à la Maison de l'Oiseau Migrateur pour un apéritif convivial préparé avec maestria par nos bénévoles carollais et qui nous a permis d'accueillir les personnalités

officielles invitées : Mme Fromentin représentante de l'association nationale des professeurs de biologie-géologie (APBG), M. Bagot, maire de Carolles, M. Fourré, président de la communauté de



communes de Sartilly, Mme Heurguier conseillère régionale, M. Guillou conseiller général à l'environnement, et avec bien sûr l'amicale présence de M. Simon, ancien maire, et la venue des journalistes. Après un pique-nique convivial à la MOM, une soixantaine de personnes s'est rendue à la salle des fêtes pour assister aux conférences proposées : le thème du goéland marin a été l'occasion, après une présentation de l'espèce par Gérard Debout, de présenter les premiers résultats de deux grandes opérations de suivi par le baguage de ce grand goéland sur le site des îles Chausey, par Sébastien Provost, et sur le site du Pays de Caux, par Gilles Le Guillou. La comparaison des oiseaux dans des sites naturels différents (îles et falaises) et des sites urbains nous a donné des informations intéressantes sur la dispersion post-nuptiale des jeunes, sur leur longévité, sur leur sédentarité plus ou moins grande ainsi que sur le succès de reproduction en fonction des milieux. Malgré quelques ennuis informatiques au départ, le public patient a été récompensé par la grande qualité de ces exposés.



En fin d'après-midi, une dizaine de personnes a suivi Matthieu Beaufils jusqu'au bec d'Andaine pour découvrir les nouveaux aménagements visant à accueillir le public et constater les importantes modifications d'un milieu qui, autrefois, abritait de nombreux couples de gravelot à collier interrompu. Sébastien a emmené un autre groupe de 25 amateurs pour cheminer le long de la vallée du Lude et écouter la relation de la création de cette réserve ornithologique du GONm, il y a déjà 20 ans.



Photographies Xavier Corteel

Cette belle journée s'est close, comme à l'accoutumée, par une soirée de conférences en relation avec la migration : l'une sur la cigogne noire nous a fait découvrir cette espèce rare en Normandie et Frédéric Chapalain, spécialiste français de l'espèce, est venu de Nevers pour nous la présenter et nous relater l'immense patience déployée pour repérer ses nids dans les forêts nivernaises, car c'est un oiseau forestier ... mais aussi dans le bocage, car il peut aussi y nicher. Son exposé a été illustré par un film d'une vingtaine de minutes sur la recherche et la localisation des nids grâce à une coopération active de plusieurs personnes pendant plusieurs saisons.



Photographies Xavier Corteel

Alain Chartier, spécialiste français de la cigogne blanche et membre actif du GONm bien connu de nous tous, nous a révélé les données normandes d'observation de cigogne noire et nous a expliqué pourquoi il fallait aussi la chercher non seulement dans nos forêts de l'Orne mais aussi aux confins du Calvados et de la Manche. Il nous a donné ensuite le bilan du baguage qu'il effectue sur les cigognes blanches depuis de nombreuses années et nous a révélé que ce grand oiseau, maintenant tellement familier des normands, continue de migrer chaque année jusqu'en Afrique et ne s'arrête pas en Espagne, contrairement à ce qu'il croyait.

Ces deux conférences et le film ont été grandement appréciés du public et nous remercions chaleureusement l'ensemble des conférenciers de cette journée.

Dimanche matin ... mêmes conditions météo, et encore d'autres observations faites par plus de 50 personnes, le tableau des résultats complets des oiseaux migrateurs détectés sont sur le site du GONm : www.gonm.org

L'après-midi, deux bénévoles ont clos ce superbe week-end par deux balades : l'une emmenée par L. Violet le long des sentiers littoraux, l'autre emmenée par A. Le Floc'h le long des sentiers intérieurs, ont chacune permis à une vingtaine de personnes de découvrir les alentours de la réserve ornithologique, le bord de mer et les vues splendides sur le Mont-Saint-Michel et le bocage intérieur. Au moment du départ de la MOM, 9 buses variables ont été observées prenant ensemble une ascendance thermique pour poursuivre leur voyage vers le sud.

Pendant ces deux journées, un bénévole assurait la permanence à la MOM ce qui permet de profiter de l'exposition de mosaïques ornithologiques de Céline Gourié. Xavier Corteel avec ses magnifiques digiscopies, Emile Barbelette avec ses superbes photos et Céline Lecoq avec ses très belles peintures assuraient l'exposition dans la salle des fêtes. Qu'ils soient tous remerciés et félicités pour la qualité de leurs travaux ; le GONm est toujours ravi de pouvoir découvrir et faire découvrir des artistes animaliers.

Le GONm n'oublie pas bien sûr de remercier toutes les autres personnes ayant contribué à un titre ou à un autre à l'organisation et au bon fonctionnement de cette manifestation (D. Aubert, R. Binard, S. Cavaillès, A. Chêne, R-M Chas, M. Folny, G. Debout, D. Guillon, M. Heudès, D. Lancrenon, B. Lecaplain, J. et L. Lainé, M-C. Lecuyer, A. Préel, F. Quesnel et les employés de la commune de Carolles, V. Radola, L. Rouellé, A. Sévin, A. Simon, G. de Smet, D. Stérin, J. Vangenht), et tous les adhérents du GONm qui par leur présence, ont participé à ce rendez-vous annuel.

Nous souhaitons à tous d'avoir accumulé de bons souvenirs.

Pour plus d'infos sur la migration au quotidien à Carolles, vous pouvez consulter le site Internet de la Mission Migration <http://www.migration.net>.



Remerciements

L'ensemble des bénévoles (conservateurs) et des salariés (techniciens, animateurs et chargés de mission) du GONm, impliqués dans la vie des réserves de l'association tient à remercier les personnes et organismes qui ont participé, à un titre ou à un autre, au bon fonctionnement de ce réseau des réserves ornithologiques du GONm.

DREAL de Haute et de Basse-Normandie
 Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord
 Marine nationale
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche
 Direction Départementale des Territoires de l'Eure
 Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure
 Conseils Généraux de l'Eure et de la Manche
 Communes de Carolles, Flers, Meuvaines, Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire, Berville-sur-Seine, Anneville-Ambourville
 Communauté de Communes de la Hague
 Communauté d'Agglomération Seine-Eure
 Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
 Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche
 Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels
 Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses

Établissement Public Foncier de Normandie
 Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) directions Bocages Normands
 Conservatoire du Littoral
 Comité Régional Conchylicole

CEMEX
 Veolia eau
 EDF

Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey
 Réserves Naturelles de France
 Antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
 Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN),
 Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA),
 Association syndicale des bas fonds du bassin de la Taute,
 Société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg,
 Association de défense de la vallée du Lude et la Villa Éole,
 Maison de la Baie de Vains,
 Offices de tourisme de Carolles et du Val-de-Reuil,
 Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.

Partenaires financiers avec leurs logos

